

Protection des données

Nous nous sommes engagés au respect du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données et avons désigné un délégué à la protection des données.

Notre système informatique est destiné à assurer notre gestion interne et à faciliter le traitement des dossiers qui nous sont confiés dans le respect de la législation en vigueur.

Les informations recueillies font l'objet, sauf opposition justifiée de votre part, d'un enregistrement informatique réservé, dans la limite de leurs attributions, à notre usage ou à des tiers légalement autorisés à en être destinataires.

Les données personnelles ne sont conservées que le temps nécessaire à l'accomplissement de la finalité pour lesquelles elles ont été recueillies et ne sont archivées après clôture du dossier que le temps nécessaire pour répondre à une obligation légale ou réglementaire.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, vous pouvez en obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant, en vous adressant sur place au responsable du traitement ou par courrier sur simple demande écrite à notre adresse accompagnée de la copie de votre document d'identité.

Les personnes concernées peuvent, lorsque le traitement est fondé sur le consentement ou sur un contrat, exercer leur droit à la portabilité des données en application de l'article 20 du RGPD et obtenir que les données à caractère personnelles soient transmises directement d'un responsable de traitement à un autre, lorsque cela est techniquement possible.

Le responsable du traitement :

Raison sociale (cachet)

SELARL LEBLANC ET ASSOCIES
Huissiers de Justice associés
24, rue des Bons Enfants
45000 ORLÈANS
Tél. : 02 38 53 25 06 - Fax : 02 38 81 72 02